L'ÉVOLUTION DE LA FERME INDIGÈNE EN PAYS DE CAUX L'APPORT DES FOUILLES DE L'AUTOROUTE A29 PREMIERS RÉSULTATS

Yves DESFOSSÉS *

L'autoroute A 29 (fig. 1), qui doit relier Le Havre à Saint-Saëns, traverse d'ouest en est l'ensemble du Pays de Caux sur une distance de près de 100 km. Il se développe donc sur un vaste plateau à forte couverture limoneuse, dont l'altitude oscille entre 100 et 150 m. Le projet autoroutier adoptant un parcours central entre les côtes de La Manche et la vallée de la Seine, les terrains rencontrés présentent des reliefs peu marqués et rares sont les vallées recoupées par le tracé, surtout dans sa première moitié entre Le Havre et Yvetot. L'opération de diagnostic archéologique débutée en 1991 à permis dans un premier temps (évaluation légère) la localisation d'une quarantaine d'indices de sites, toutes périodes confondues, sur la première partie du tronçon. L'évaluation détaillée et la fouille, menées de juillet 1992 à novembre 1993, a mis en évidence une occupation humaine extrêmement dense de l'ouest du plateau cauchois de La Tène ancienne au IIIe siècle ap. J.C., sous la forme d'une vingtaine d'exploitations rurales assez bien conservées, dont les quatorze exemples les plus représentatifs et les plus complets font l'objet de ce présent arcticle (fig. 1).

LES ANTÉCÉDENTS LATÉNIENS

Si des traces d'aménagement parcellaire sont attestées dès le Hallstatt ancien à Epretot "la Belle au Vent"(fig. 1, n° 4), leur caractère fortement érodé et fragmentaire (au même titre que les occupations du Néolithique et de l'Âge du Bronze) ne permet pas de reconstitution d'ensemble de l'occupation humaine. Cette dernière semble cependant se développer autour d'un réseau parcellaire déjà structuré (petits fossés parallèles présentant des angles droits) et recoupé à la transition Hallstatt ancien/moyen par une inhumation et une incinération. Les premiers établissements ruraux relativement bien conservés datent de La Tène ancienne-moyenne (Graimbouville "la Brière" et Hautot-le-Vatois "la Plaine du Bosc Renault" ; fig. 1, n° 5 et 10 ; fouilles G. Blancquaert). Ils se caractérisent par de grands enclos curvilignes incomplètement dégagés sur emprise linéaire et matérialisés par un fossé en V de grande taille. La conservation du bâti est souvent médiocre comme à Graimbouville et sur la plupart des sites dégagés, mais plus de 31 ensembles (bâtiment à 2 nefs et greniers) ont été fouillés à Hautot-le-Vatois.

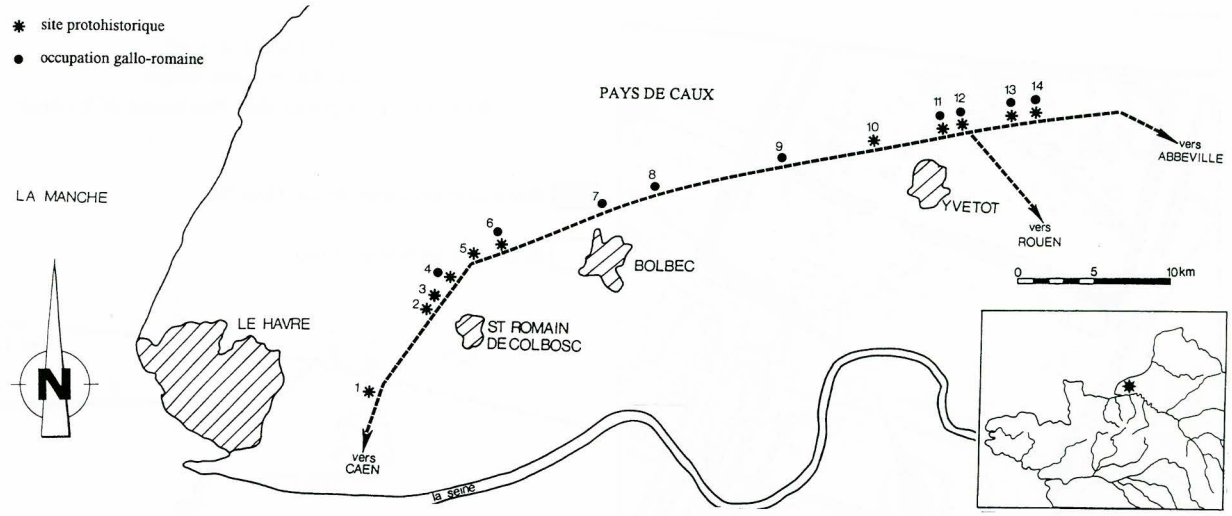

Fig. 1 : carte de localisation des sites.

L'occupation semble se faire plus dense dès la fin de La Tène moyenne et au cours de La Tène finale, trois fermes indigènes ayant pu être observées de façon plus ou moins complète (Saint-Aubin-Routot "RN 15", Saint-Aubin-Routot "le Four à Chaux 1",

* AFAN
301 route de la Récompense
F - 76 110 BREAUTÉ

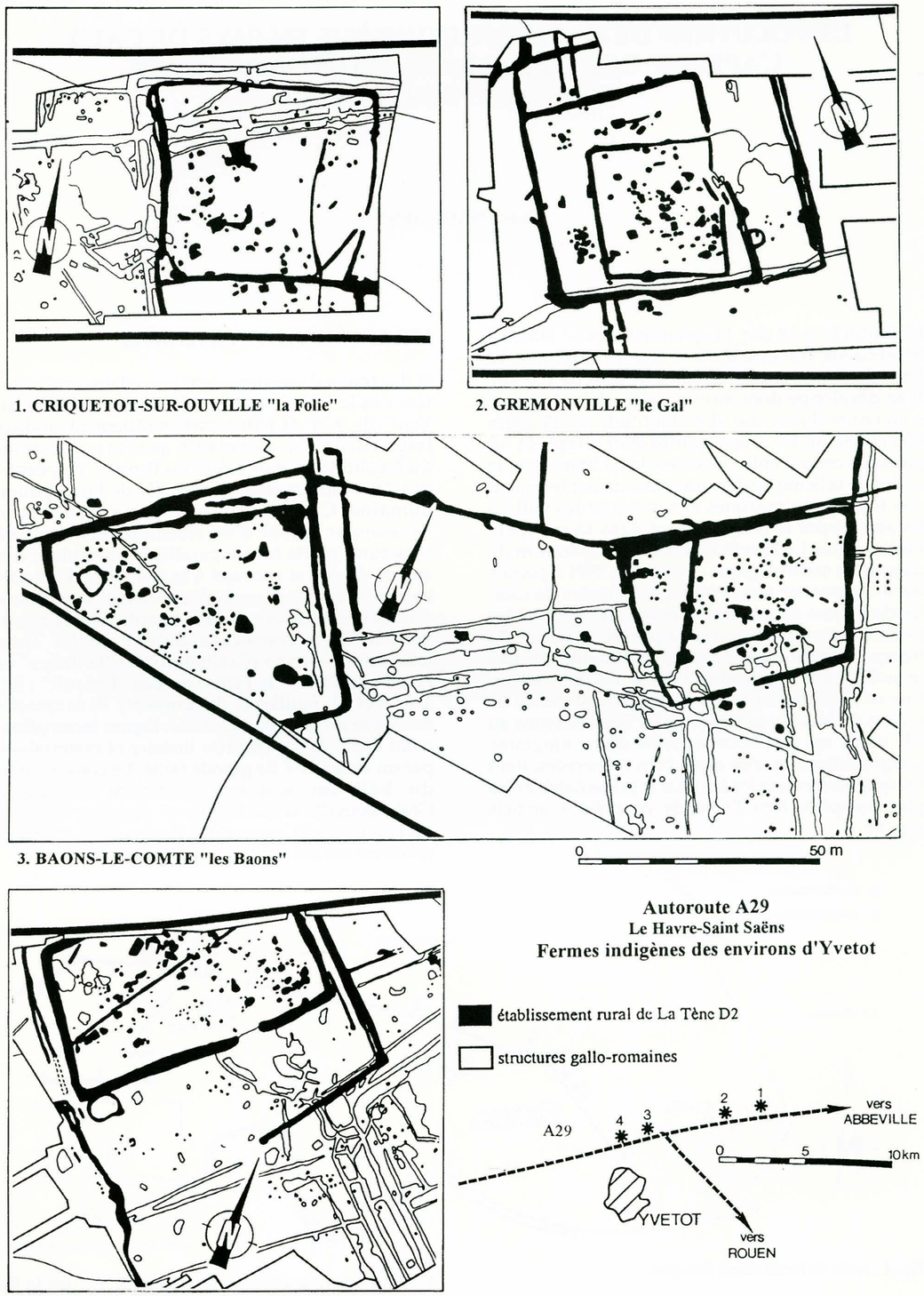

Fig. 2 : plans des fermes indigènes de la Tène D2 des environs d'Yvetot.

fouilles G. Blancquaert et Saint-Aubin-Routot "le Four à Chaux 2" ; cf. fig. 1, n° 1 à 3). Quelques caractères généraux se dégagent. L'habitat, constitué de bâtiments sur poteaux ou solin, s'inscrit dans un enclos quadrangulaire de taille assez modeste (2 000 m²) comme à Saint-Aubin-Routot "R.N. 15" et au "Four à Chaux 1". L'espace interne est fractionné en petites parcelles limitées par des fossés de faible profondeur. Ce type de ferme s'inscrit dans un réseau parcellaire qui reprend l'axe principal de l'habitat et peut être suivi sur une centaine de mètres. À Saint-Aubin-Routot "le Four à Chaux 2", une petite nécropole a été implantée dans la zone de contact entre l'habitat et le parcellaire.

LE MODÈLE DE LA TÈNE TARDIVE

Si le modèle précédemment décrit est repris dans ses grandes lignes, comme à Saint-Gilles de la Neuville "la Chouette" (fouille G. Blancquaert ; fig. 1, n° 6), la ferme indigène de La Tène tardive subit une standardisation assez poussée dans les environs d'Yvetot où cinq établissements complets ont été fouillés sur moins de 10 km de tracé (fig. 1, n° 11 à 14 et fig. 2). Ils se présentent sous la forme d'un enclos principal de forme carrée ou rectangulaire, prolongé d'un réseau parcellaire difficile à suivre sur un tracé linéaire mais qui semble de taille assez réduite et dont les prolongements s'estompent rapidement. L'enclos principal, délimité par un fossé de larges dimensions (2 à 3 m de large, pour une profondeur pouvant atteindre plus de 1,5 m), présente des tailles régulières suivant sa forme :

- 50 à 55 m sur 35 à 40 m pour les fermes rectangulaires (Baons-le-Comte "les Baons 1 et 2", Veauville-les-Baons "D. 37", fig. 2)
- 45 m de côté pour les enclos carrés (Criquetot-sur-Ouville "la Folie", Bermonville "le Gal", fig. 2)

Outre quelques petits fossés, les aires internes de ces enclos contiennent de nombreuses structures de types fosses et trous de poteaux, difficilement interprétables du fait de leur caractère souvent érodé. Seul l'enclos est de Baons-le-Comte "les Baons" présentait les vestiges d'un bâtiment quadrangulaire de 11 m sur 4 et l'on notera la présence de quelques greniers sur 4 ou 6 poteaux en périphérie de l'habitat.

En plus de ces aménagements très caractéristiques, l'abondant matériel céramique retrouvé dans les diverses structures de l'habitat et du parcellaire est réalisé dans une pâte bien cuite, à fort dégraissant siliceux. Il se différencie donc aisément des productions habituelles de La Tène finale et il semble que nous observions une forte identité locale pour La Tène finale et tardive dans les environs d'Yvetot où de telles productions avaient été découvertes sur le site de Saint-Clair-sur-les-Monts (LEPERT 1993).

PERDURATION DES MODÈLES INDIGÈNES

Au réseau parcellaire indigène de ces quatres sites

Fig. 3 : plan d'ensemble de la ferme indigène de Veauville-les-Baons "D. 37" et du parcellaire gallo-romain lui succédant.

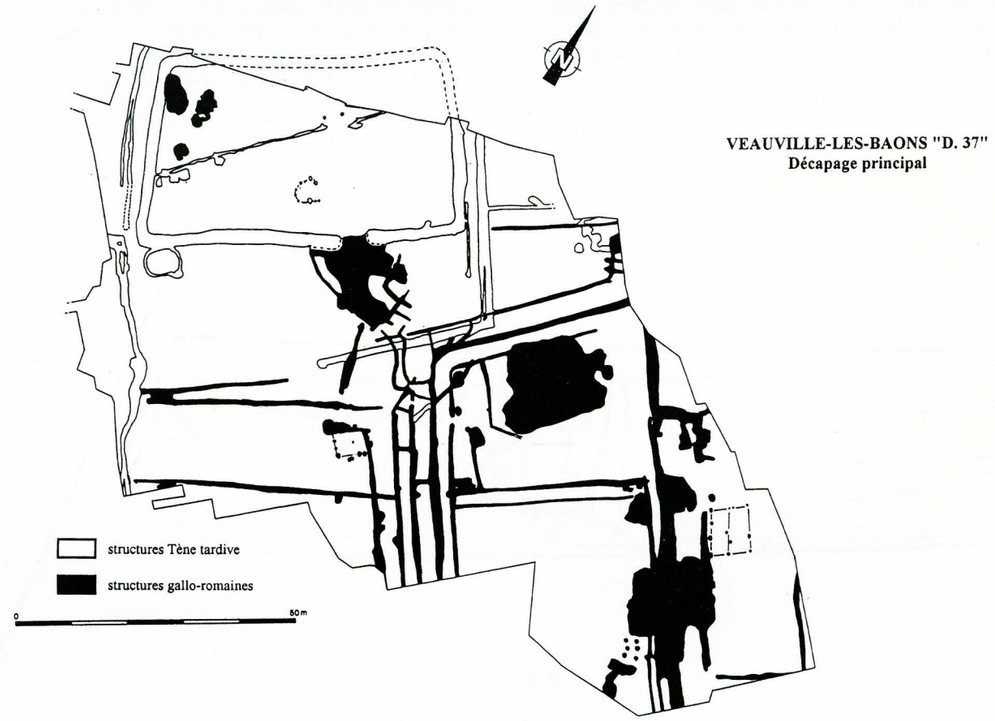

(fig. 1, n° 11 à 14) se substitue un second réseau, gallo-romain, qui reprend les mêmes grands axes mais avec un certain décalage et sur des distances plus importantes. En règle générale, le réseau protohistorique est peu perturbé par les nouveaux aménagements, pourtant plus "touffus" et la céramique gallo-romaine ne se retrouve qu'en très faible quantité et uniquement dans les niveaux supérieurs des fossés laténiens incomplètement comblés au début de notre ère.

Au delà de ces quelques observations générales, il semble que le passage d'un réseau parcellaire à un autre se soit effectué de manière variée suivant les sites, mais ait toujours entrainé l'abandon de l'habitat protohistorique au profit d'un nouvel emplacement qui hélas nous échappe bien souvent.

À Veauville-les-Baons "D. 37" (fig. 3), tout comme à Criquetot-sur-Ouville "la Folie"(fig. 2, n° 1), le parcellaire gallo-romain est étroitement lié au réseau gaulois, certains fossés étant parfaitement parallèles et distants de moins d'un mètre.

Dans le premier cas, le parcellaire gallo-romain se développe de part et d'autre d'un grand fossé d'axe nord-ouest/sud-est, situé 20 m à l'est de l'enclos gaulois et parfaitement parallèle à son petit côté. Ces aménagements ont pu être suivis sur près de 300 m de part et d'autre de la ferme indigène, mais seule la zone sud de l'enclos protohistorique a été fortement aménagée sous forme de petites parcelles. Elles contiennent quelques bâtiments annexes de type grange ou grenier et trois mares, l'une d'entre elles ayant d'ailleurs été aménagée sur l'entrée même de la ferme indigène. Le parcellaire romain, de par son caractère complexe, paraît avoir subi de nombreux remaniements qu'il est bien difficile de caler chronologiquement, dans la mesure où les fossés parcellaires livrent très peu de matériel céramique, tout comme les trous de poteaux des rares bâtiments. On notera cependant la présence de céramique précoce *(terra rubra, terra nigra)* qui laisse supposer une implantation du nouveau parcellaire dès le début du 1er siècle.

Le site de Criquetot "la Folie" connait certainement la même évolution, le parcellaire gallo-romain venant s'accoler au dos de la ferme indigène (fig. 2, n° 1) sous la forme de parcelles quadrangulaires d'une quarantaine de mètres de largeur se succédant d'est en ouest et desservies par un petit chemin recoupant totalement l'enclos protohistorique d'est en ouest.

On observe une évolution identique à Baons-le-Comte, mais dans ce dernier cas le parcellaire gallo-romain est plus récent (fin Ier siècle-début second). Cette implantation tardive explique certainement le fait que les nouveaux fossés respectent moins le tracé des deux fermes indigènes, souvent entamées par la nouvelle trame parcellaire car moins présentes dans le paysage pour cause de remblaiement, le remplissage des fossés d'enclos n'ayant pas livré de céramique romaine en surface. Ici aussi, l'habitat connait un déplacement important, apparemment en direction du sud-est et hors emprise.

Le site de Gremonville "le Gal" présente un intérêt supplémentaire par rapport aux trois gisements précédants, dans la mesure où il nous été possible d'y observer en parallèle d'une ferme typique de La Tène D2 (fig. 2, n° 2) un second habitat où les structures ayant livré de la céramique protohistorique et celles contenant du matériel gallo-romain précoce sont étroitement mêlées. Bien que perturbé sur plus de la moitié de sa surface par une voie de chemin de fer, cet établissement rural de transition (fig. 4) permet d'intéressantes observations. Une

Fig. 4 : plan d'ensemble de la ferme indigène de Gremonville "le Gal" et de l'établissement rural de transition lui succédant.

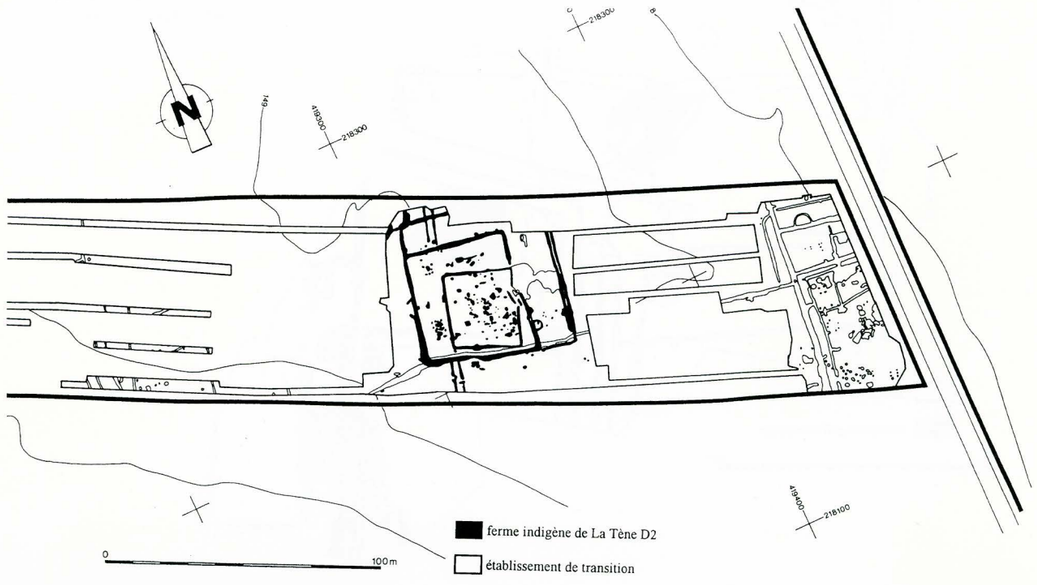

fois de plus, le nouveau parcellaire reprend les grandes orientations de l'occupation antérieure et l'on notera la volonté de ne pas se superposer parfaitement au terroir gaulois, peu perturbé par les nouveaux fossés. Bien que très proches dans le temps, il paraît peu probable que ces deux fermes aient fonctionné de concert, le principal fossé parcellaire de la seconde recoupant sur toute sa longueur la limité sud du premier établissement.

Au delà des problèmes de succession dans l'espace des terroirs gaulois et romains, le second établissement rural de Gremonville est l'unique exemple de l'évolution d'un habitat entre la fin du Ier siècle ap. J.C et le Ier siècle de notre ère, évolution qui ne présente aucune modification dans la forme de l'exploitation agricole et de ses structures (greniers, petits enclos curvilignes).

LES SITES GALLO-ROMAINS

Si la taille des établissements ruraux gaulois permet des décapages quasi-complets sur une emprise linéaire dont la largeur excède rarement 70 à 80 m, les quatres sites gallo-romains les plus conséquents dégagés entre Le Havre et Yvetot présentent des dimensions telles qu'un positionnement complet sur emprise est bien rare.

Seul le gisement de Bermonville "le Billard" (fouille L. Duflot ; fig. 1, n° 9) présentait l'opportunité d'être localisé sur un échangeur, mais il n'a malheureusement pu être dégagé totalement. Si le suivi d'un système parcellaire fourni à travers des tranchées de sondage de quelques mètres de large n'est pas chose facile, il est cependant possible de restituer dans ses grandes lignes l'ensemble des réaménagements parcellaires autour d'une zone particulièrement riches en structures d'habitat. Cet ensemble (fig. 5), occupé du Ier au IIIe siècle ap. J.C. , est composé d'une série centrale de vastes enclos quadrangulaires prolongés par un parcellaire plus lache qui ait été suivi sur près d'un km en direction de l'est. L'aménagement principal du site, qui forme un quadrilatère de 200 m sur 100, n'est pas sans rappeler l'aspect des fermes indigènes d'Yvetot mais avec une surface quadruplée et bien qu'aucune occupation du site antérieure à notre ère n'y ait été détectée. On notera aussi l'absence de toute construction en dur et la présence dans l'angle sud d'un bâtiment carré sur poteaux.

Au regard de ces quelques observations, certes incomplètes, il semble donc que les traditions indigènes connaissent une certaine persistance dans le centre du Pays de Caux au cours des premiers siècles de notre ère. Cette impression est renforcée par les observations faites sur quelques sites mineurs du tracé qui n'ont pas livré de structures typiquement romaines, bien que se situant dans le même contexte géographique.

Seule la partie occidentale du tracé a permis l'observation, souvent incomplète (forte érosion, localisation en bord d'emprise), de quelques bâti-

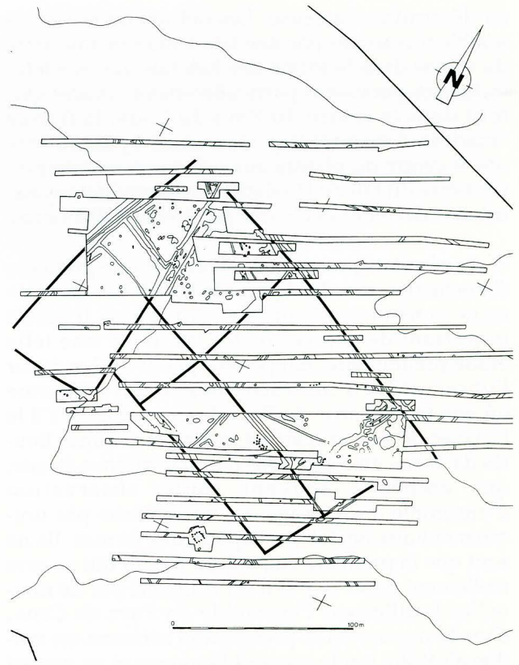

Fig. 5 : essai de restitution du plan d'ensemble de l'établissement rural gallo-romain de Bermonville "la Lombardie".

ments en dur dénotant un influence latine plus poussée, mais souvent contrebalancée par la présence de quelques constructions de tradition indigène sur poteaux ou solins :
- Saint-Aubin-Routot "RN 15" (fig. 1, n° 1) - abside semi-circulaire en rognons de silex
- Epretot "la Belle au Vent" (fig. 1, n° 4) - cave à parement de silex et de calcaire contenue dans un bâtiment sur solins de silex,très érodé et incomplet
- Mirville "le Vashouis" (fouille L. Duflot ; fig. 1, n° 7) - bâtiment principal sur solin en rognons de silex et cave à parement récupéré, flanqué d'une aile formée de constructions rectangulaires sur trous de poteau
- Rouville "le Quartier Toutain" (fouille L. Duflot ; fig. 1, n° 8) - grand bâtiment agricole dont les poteaux principaux reposaient sur des radiers en calcaire et rognons de silex et doté d'une petite annexe sur solins en silex.

PERSPECTIVES

Au terme d'un peu plus d'un an de fouille, l'on observe donc la mise en place, dès la Tène moyenne, d'un terroir bien structuré autour de fermes matérialisées par de larges enclos quadrangulaires. Ces aménagements semblent perdurer sans grandes modifications, excepté au niveau du matériel archéologique, jusqu'à la fin du Ier siècle av. J.C., avec une standardisation particulièrement poussée des aménagements parcellaires dans la région d'Yvetot (fig. 2) pour la période de La Tène D2, où une occupation très dense du paysage est observable sans que nous puissions actuellement

en déterminer la cause. Les débuts de notre ère semblent marqués par une très lente romanisation, du moins dans la forme des habitats. Les modèles indigènes paraissent particulièrement vivaces surtout dans le centre du Pays de Caux, la frange "maritime" du tracé (fig. 1) paraissant plus ouverte que le centre du plateau aux influences extérieures, peut-être du fait de la relative proximité de noyaux urbains développés comme *Juliobonna* (Lillebonne).

Si ces résultats permettent de brosser une première ébauche des grandes lignes de l'évolution des terroirs cauchois au cours de l'Antiquité, il paraît important de dresser ici les limites d'une telle étude préliminaire. Rappelons qu'elle est basée sur l'observation d'un tracé linéaire qui n'entame qu'une faible partie du Pays de Caux (même s'il le traverse de part en part) et que nous sommes limités dans nos investigations par une emprise étroite, qui empêche souvent toute observation d'ensemble d'un finage qui ne se limite pas uniquement aux enclos principaux des fermes. Ils ne sont que la première étape d'un travail qui ne sera réellement fiable que si il est complété par de nouvelles fouilles sur l'ensemble du Pays de Caux, dans la mesure où la prospection aérienne est rendue aléatoire par le sous-sol limoneux et ne permet pas d'étude d'ensemble des divers aspects d'un terroir. À ce titre, la poursuite de l'évaluation archéologique des 50 km de tracé A 29 entre Yvetot et Saint-Saëns (qui doit être menée en 1994) apportera de nouveaux éléments à cette étude, comme le laisse supposer la présence de quelques sites de grande ampleur déjà repérés sur le second tronçon.

BIBLIOGRAPHIE

AGACHE R. (1981) - "Le problème des fermes indigènes pré-romaines et romaines en Picardie" *in* BUCHSENSCHUTZ (O.) éd. - *Les structures d'habitat à l'Âge du Fer en Europe tempérée,* Actes du colloque de Châteauroux, 1978, Paris, p.45-50.

AUDOUZE F., BUCHSENSCHUTZ O.(1989) - *Villes, villages et campagnes de l'Europe Celtique,* Hachette, Paris.

BERTIN D.(1975) - "Préliminaire à une étude de l'Âge du Fer en Normandie. Inventaire et répartition des sites du Hallstatt et de La Tène",. *in Annales de Normandie,* XXV, p.227-240.

BONIN Th., TALON M. (1988) - "Longueil-Sainte-Marie, la Butte de Rhuis, occupation protohistorique et gallo-romaine", *in Fouilles de sauvetage, moyenne vallée de l'Oise,* Centre de recherches archéologiques de la vallée de l'Oise éd., Compiègne, p. 36-43.

CARRÉ F. (1993) - "Deux habitats et une nécropole à Tournedos-sur-Seine : premiers résultats", *in Les Celtes en Normandie. Les rites funéraires en Gaule (IIIe - Ie siècle avant J.C.),* R.A.O. éd., 6, p.55-76.

FÉMOLANT J.-M. (1989) - "L'établissement rural gaulois de La Tène finale de Creil (Oise)", *Revue archéologique de Picardie,* n° 3-4, Amiens, p.43-66.

LEPERT T. (1993) - "Contribution des fouilles récentes à la connaissance de la céramique laténienne de Haute-Normandie", *in Les Celtes en Normandie. Les rites funéraires en Gaule (IIIe - Ie siècle avant J.C.),* R.A.O. éd., 6, p. 83-94.

MALRAIN F. (1991) - "Les fermes indigènes de Chevrières «La Plaine des Marais»", *in Archéologie de la vallée de l'Oise,* Catalogue de l'exposition, Compiègne, p.121-125.

NAZÉ G. (1993) - "Tergnier "Les Hauts Riez" (Aisne). Habitats de l'Âge du Fer et de la période gallo-romaine", *Revue archéologique de Picardie,* n°1/2, Amiens, 1993, p. 3-33.